

# DEFIGEMENT DES LOCUTIONS IDIOMATIQUES ET PARTICULARITES SYNTAGMATIQUES DU FRANÇAIS PARLE DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE N'DJAMENA

**KIMTOLOUM PATCHAD**

*Université de Sarh (Tchad)*

*kimtoloumlepatchad@yahoo.fr*

## Résumé

*Cette étude vise à analyser les locutions ou expressions idiomatiques et les fautes d'ordre syntaxique constatées dans les échanges des locuteurs francophones ciblés. Il s'agit plus précisément du défigement des locutions idiomatiques et des particularités syntaxiques en termes de l'usage particulier de certains items. Les locutions idiomatiques ou expressions idiomatiques font partie intégrante des unités linguistiques qui constituent des phrases ou discours. Elles sont un ensemble de mots constituant des unités grammaticales et significatives. Leur bon usage relève de leur bonne assimilation au cours de formation. Les particularités syntaxagmatiques constituent une marque spécifique en ce qui concerne l'usage de certains items français. Dans l'espace tchadien, le niveau de compétence en la matière reste à désirer chez certains locuteurs, surtout chez les locuteurs de l'Université de N'Djaména (Tchad), cible de notre travail. Cette variation d'usage est source d'appauvrissement de la langue française.*

**Mots-clés :** locuteurs, locution idiomatique, particularité syntaxagmatique, variation, appauvrissement.

## Abstract

*The aim of this study is to analyse the idiomatic expressions and syntactic errors found in the exchanges of the targeted French speakers. More specifically, it concerns the defacement of idiomatic expressions and syntactic peculiarities in terms of the particular use of certain items. Idiomatic expressions are an integral part of the linguistic units that make up sentences or discourse. They are a set of words that make up grammatical and meaningful units. Their correct use depends on how well they are assimilated during training. Syntagmatic features are a specific feature of the use of certain French items. In Chad, the level of competence in this area remains poor among some speakers, especially those from the University of N'Djaména (Chad), the target of our work. This variation in usage is a source of impoverishment of the French language.*

**Key words :** speakers, idiomatic expression, syntagmatic particularity, variation, impoverishment.

## Introduction

La langue française est de source principale latine, mais colorée de plusieurs influences, et de nos jours vouée à l'expression d'identités sociales variées. Sa variation liée à l'espace géographique, au temps, à l'identité sociale, etc. C'est ce qui marque de nos jours sa particularité. Le

français parlé n'est pas homogène ni stable à cause de différents phénomènes linguistiques ou extralinguistiques et le conditionnant ainsi. Il en est ainsi de toutes les langues. Sa particularité est liée aux réalités internes et externes. Ainsi, sa variation n'est pas seulement source d'enrichissement mais aussi source d'appauvrissement. Ce dernier est justement l'objet de cet article, car le défigement des locutions idiomatiques et les particularités morpho-syntactiques constatés dans ce type de français parlé relèvent de la non-maîtrise de la subtilité de la langue et contribuent aux phénomènes linguistiques qui sont à l'origine de la réduction de la dynamique de la langue.

Une locution se définit comme un ensemble de mots qui constituent une unité grammaticale et signifiante. Une locution est un « terme qui désigne un groupe de mots constituant soit un signifié unique (chanter pouilles), soit une structure syntaxique isolable (locution correcte, vicieuse, archaïque, etc. Sorte de syntagme figé : au fur et à mesure, mettre la charrue avant les bœufs, etc. ». Il précise qu'« on distingue, selon leur fonction, des locutions adverbiales (tout à coup), conjonctives (aussitôt que), prépositives (en dépit de), etc. » (Georges Mounin, 1993 : 206). En d'autres, une locution est un groupe mots figés ayant une signification particulière et respectent les catégories grammaticales.

Le défigement est une « métataxe par permutation », considérée comme inversion (exemple : Faire des mains et des pieds = faire des pieds et des mains », un paraplasme considéré comme une « substitution analogique d'une forme nouvelle à une forme ancienne » (graïsser la bouche = graïsser la patte) (Suzanne Lafage, 1990 : 40 et 44). Le défigement est un jeu de mots qui repose sur le principe de reconnaissance d'un figement préalable. Il ne se révèle tel qu'il est que dans une prise de distance par rapport à cette antériorité : tout défigement presuppose un figement antérieur qu'il détourne ou remotive. Le figement constitue le modèle sur lequel le défigement prend vie. Celui-ci n'a d'existence que par rapport à son modèle linguistique. Il ne prend forme et sens que dans une construction ou reconstruction du figement. Il est un jeu rhétorique qui s'engage à partir d'un certain degré de figement diachronique des expressions.

La Particularité morpho-syntactique est un système particulier de construction des phrases créant ainsi le non-respect des règles de la langue. C'est la modification de la norme morphosyntaxique. C'est le cas, par exemple, des phrases en langues locales traduites littéralement en

français, et donnant lieu à l'usage des termes soumis au phénomène d'emprunt. Il s'agit précisément des unités lexicales en combinaison dans la chaîne parlée.

Vu cette pratique langagière, comment les locuteurs créent-ils les unités lexicales ? Sont-elles le fruit d'une mauvaise assimilation ou d'une simple fantaisie du génie créateur ? Quels sont leurs impacts ?

## Cadre théorique

Pour analyser les défigements, nous appliquons la méthode qui précise que : « La structure du défigement est proche de la formule de fin de conte *Il's se marièrent, vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants* : [Pro. + V pronominal + V + adj. + conj. + V + adv + SN (N)] » (<https://pratiques.revues.org/2860>). La méthode d'analyse structurale (Grammaire générative et transformationnelle) de Noam Chomsky est aussi prise en compte. Elle permet d'analyser les catégories grammaticales et de mesurer le niveau du locuteur en termes de compétence et de performance. En ce qui concerne l'aspect syntaxique, la grammaire traditionnelle est prise en compte pour analyser les unités syntaxiques. Elle permet d'étudier les unités, les structures des phrases et les catégories grammaticales. Elle permet d'apporter des jugements en matière de fautes ou non.

## Méthodologie

Nous avons eu recours aux enquêtes de terrain d'une part, et d'autre part, à l'exploration des données déjà disponibles. Les enquêtes de terrain ont permis de collecter un nombre important des termes et expressions relatifs aux locutions idiomatiques. Cette démarche a été faite sur la base de collecte des données par enregistrements des échanges verbaux de manière clandestine pour avoir des données fiables. Plusieurs enregistrements ont été réalisés. Il s'agit plus précisément des données orales de la population cible. Ces enregistrements ont été ensuite transcrits pour besoin d'exploitation ou d'analyse. Plusieurs phénomènes linguistiques ont été constatés dans ce parler français des locuteurs, mais nous nous en tenons au défigement des locutions idiomatiques et aux particularités syntagmatiques en ce qui concerne le répertoire d'erreurs ou de fautes d'ordre grammatical.

Ainsi, les phénomènes linguistiques répertoriés sont classés et analysés.

## 1. Le défigement des locutions

Une locution est un groupe de mots qui forment une unité lexicale. Les mots sont séparés par des blancs. Plusieurs locutions figées connaissent un phénomène de défigement, c'est-à-dire de déconstruction. Elles sont employées sans tenir compte du caractère figé que la langue française leur a conféré. Ainsi, les locutions ou expressions figées relevées dans le corpus sont traitées et classées par catégories grammaticales.

### 1.1. *Les locutions nominales*

#### Exemple 1 :

- *Ce n'est pas employer les gros mots qu'on est censé bien parler la langue de Molière...*
- *Moi je peux l'enseigner...*
- *Tu peux toi là ? Fais une **marche en arrière**.*

Dans l'exemple, le défigement n'est créé qu'à partir d'un composant. Il s'agit de la préposition « en » dans **marche en arrière**. L'usage de « en » à l'intérieur de cette expression modifie le signifiant d'origine qui est « marche arrière » et qui signifie « manœuvre réalisée à bord d'un véhicule dans le sens contraire à la progression normale ». Exemple : faire une marche arrière. L'ajout de la préposition « en » ne modifie aucunement la signification d'origine de cette locution, c'est-à-dire que pour les locuteurs, c'est une bonne expression, mais ne se rendent pas véritablement compte de sa forme dictionnaire indiquée. Le signifié reste le même malgré la modification du signifiant.

**La structure :** V + SN + Prép. + SN (N) → *Fais une marche en arrière.*

### 1.2. *Les locutions pronominales*

#### Exemple 2 :

- *On favorise les **autres**, et on kile les **autres**.*
- *Trop d'injustices là. Soyez rassurés que ça va aller. Malgré tout, l'espoir est là toujours.*
- *On attend ratrapage. Si ça va pas, on fait les concours non.*

La locution **les autres...les autres**, créée phrase, est celle qui représente la locution pronominale française **les uns...les autres**. Elle est la forme plurielle de « l'un...l'autre ; l'une...l'autre ». La double emploi de mêmes termes **les autres** dans cette phrase serait liée à une déviance ou à une simple ignorance de la part du locuteur, car ce double emploi de **les autres** ne permet pas d'exprimer une « idée de ségrégation » évoquée en matière de correction des copies d'examens ou de contrôles continus, selon les locuteurs.

**La structure :** Pron. + V + SPron. + Conj. + Pron. + V + SPron. → On favorise les **autres**, et on kile (donner de mauvaises notes des examens) les **autres**.

### Exemple 3 :

- *Et quant deux personnes viennent dans le même module d'eux, c'est plus dur encore que le module de trois.*
- *Quand on a l'intension d'aider **l'autre**, **l'autre** casse le module.*
- *Je pense que cela ne nous avantage pas, **faut qu'ils changent**. Les autres départements ne sont pas comme ça ?*
- *Vraiment !*

L'expression **l'autre, l'autre** est conçue à l'image de **les autres...les autres** (Cf. exemple ci-dessus) pour parler de « les uns et les autres ». La première expression remplace « l'un et l'autre ». La phrase nous fait comprendre que dans une unité d'enseignement (U.E.), par exemple, constituée de deux unités de valeur (U.V.), gérée par deux enseignants dont chaque enseignant est responsable d'une matière, l'un peut se permettre de donner de « bonnes notes », par contre, l'autre peut « faire le contraire ». Cet exemple illustre la situation des lamentations dans laquelle se trouvent les locuteurs en termes des critiques ou des préjugés qu'ils portent à l'endroit de leurs enseignants. L'expression est née d'une répétition, mais exprime la notion d'opposition. L'exemple présente le cas d'une situation d'emploi où le même terme (*l'autre*) est doublement utilisé et créant ainsi une confusion par rapport à l'identité de ce dont on parle, c'est-à-dire entre les deux personnes dont il est question. Il est donc difficile de savoir avec exactitude l'identité de chaque personne. L'expression *l'autre...l'autre* supplée *l'un...l'autre*.

**La structure :** Conj. + Pron. + V + SN + SV + Loc. pron. + V + SN  
→ Quand on a l'intension d'aider **l'autre**, **l'autre** casse le module.

#### **Exemple 4 :**

- *Si c'est pas quoi ?*
- *Si c'est pas l'autre, c'est l'un.*
- *En tout cas, tu peux chanter comme tu veux han.*

Dans cet exemple ci-dessus, le défigement porte sur **l'autre...l'un**. Cette locution connaît une inversion par rapport à l'ordre normal, c'est-à-dire qu'il y a permutation de position que chaque élément de la locution doit occuper. Elle dénote ici l'idée d'un choix entre deux personnes ou deux choses.

**La structure :** Conj. + Pron. + V + Adv. + SPron. + Pron. + SPron.  
→ Si c'est pas **l'autre**, c'est **l'un**.

Les locutions pronominales sont d'une récurrence dans le corpus par rapport aux autres catégories. Donc, il y a forte tendance à l'usage particulier des locutions pronominales.

### **1.3. Les locutions verbales**

#### **Exemple 5 :**

- *Même celui de seconde là a eu le bac...*
- *Ça c'est le bac donné.*
- *C'est comme ça ils ont fait contrôle. Les pauvres qui ont **ramassé les pots cassé**.*

Dans cet exemple ci-haut, nous constatons que le défigement intervient à la troisième phrase. Il s'agit de **ramasser les pots cassés**. Cette structure nouvelle signifie tout simplement en français standard « payer les pots cassés ». Ce défigement s'est réalisé par substitution, c'est-à-dire le verbe « payer » est substitué par le verbe « ramasser », tous deux les verbes du premier du groupe. Selon Suzanne Lafage (1990 : 44), c'est une « substitution analogique d'une forme nouvelle à une forme ancienne ». Le verbe « ramasser » exprime dans ce contexte l'idée d'un dégât causé (pots cassés) dont celui qui subit la

sanction ou répare les dommages n'est pas forcément responsable. Dans le contexte d'usage, c'est une expression de regret ou de désolation par rapport à une situation qui serait qualifié d'injuste.

**La structure :** SN + Pron. + SV + SN → Les pauvres qui ont *ramassé les pots cassés*.

**Exemple 6 :**

- *S'il te plaît, ça là tu ne peux pas encrâner. Il faut faire recours à un enregistreur tu vas mieux comprendre.*
- *On fait un recours à un ordinateur.*
- *Maintenant les fichiers ne sont même pas programmés...*

La locution verbale « avoir recours » devient **faire recours** dans le français des étudiants de l'Université de N'Djaména. Cette lexie **faire recours** est créée par substitution. La substitution s'opère entre « avoir » et « faire ». Les locuteurs emploient les deux verbes comme termes synonymiques.

**La structure :** Pron. + SV + Prép. + SN → Il faut *faire recours*.

#### **1.4. Les locutions adverbiales**

**Exemple 7 :**

- *À ce fait là, si on peu se placer à l'instant T là, donc il est décidé d'aller justement se rattraper. Ça c'est la motivation. Mais **d'autre part**, la motivation peut se définir aussi sur le temps... C'est qu'il rejette ça a à une date ultérieure qu'il est amotivé De manière générale, c'est une amotivation.*
- *Quand on parle en termes de motivation, je pense que tout est dit par rapport à la motivation...*

Le défigement, dans l'exemple ci-dessus ne prend qu'en compte qu'un seul élément de la locution. C'est pour dire que **d'autre part** apparaît dans la phrase sans la présence « d'une part »... Pourtant, lorsqu'on parle de « d'autre part », c'est lorsqu'il y a la présence « d'une part » en antéposition. L'un de deux ne peut être employé seul. La présence de l'un conditionne celle de l'autre. C'est pour dire que « d'autre part » a son sens, lorsqu'il est précédé de « d'une part ».

**La structure :** Conj. + Loc. adv. SN + SV + Adv. + Prép. + SN → Mais d'autre part, la motivation peut se définir aussi sur le temps.

## 2. Les particularités syntagmatiques

Le syntagme est défini comme une combinaison de deux ou plusieurs unités de la chaîne parlée ordonnées autour d'un nom, d'un verbe, etc. et formant une unité de signification. « Les syntagmes sont des séquences d'unités de dimension variable qui constituent les divers niveaux intermédiaires d'une structure hiérarchisée dont le sommet est représenté par la phrase et le niveau inférieur par les morphèmes », selon Michel Grevisse (1986).

Cette partie porte sur certaines unités syntagmatiques, mais qui sont considérées comme un répertoire de fautes. Par contre, les locuteurs ne s'en rendent pas compte de ces fautes.

### 2.1. L'emploi de la négation « ne...pas »

La négation se compose de deux termes : l'adverbe *ne* (ou *n*) et un autre mot tel que *pas*, *rien*, *personne*, *aucun*, *jamais*, *plus*, *ni*, etc. (*Il ne pleut plus*. **Ne** pleut-il **jamais**? **Je n'ai aucun** problème.) On dit alors que ce deuxième terme est **un auxiliaire** de la négation.

Nous constatons dans l'usage fréquent du français oral des locuteurs ciblés, une tendance à l'oubli de la négation « ne...pas » qui permet de marquer une négation totale là où c'est exigé. Les occurrences ci-après constituent des preuves collectées sur le terrain.

#### Exemple 8 :

- *C'est là où on était avant là.*
- *Toi, on dit que t'es même pas* Tchadien.
- *Paraît que cet homme est vraiment méchant, il a eu à faire la guerre à son temps.*

#### Exemple 9 :

- *Maintenant ils ont commencé à faire la guerre.*
- *Ce que tu fais c'est pas normal.*
- *Moi j'ai fait quoi ?*

### **Exemple 10 :**

- *Au grand jamais un étudiant de l'université **ne** va bien parler de son représentant, si son représentant est encore aux affaires.*
- *Code pénal là, tu **vois pas** ?*

### **Exemple 11 :**

- *À l'université, quand tu sors de là, tu **dis merci**.*
- *Il **faut pas dire** non... (il ne faut pas, syntaxe).*
- *Il **faut pas dire** que tu vas rattraper l'autre ou encore l'enseigner.*

Plusieurs exemples ont été relevés du corpus parmi lesquels sont tirés ceux ci-dessus. Ces quatre (4) exemples démontrent clairement que même la négation totale devient partielle comme si cela relève de la liberté du locuteur. Dans les exemples (9, 10 et 11) nous constatons que la négation « pas » seule est employée et représente la négation absolue. Elle est récurrente dans le corpus. Par contre, la négation « ne », utilisée sans être accompagnée de « pas », est relevée aussi (Cf. exemple 10). Autrement dit, la négation « pas » est considérée par les locuteurs comme l'expression négative de « ne...pas » qui peut être utilisée dans presque tous les cas.

Logiquement, dans exemples énumérés, nous devons avoir :

*Toi, on dit que tu **n'es même pas** Tchadien ;  
Ce que tu fais, **ce n'est pas normal** ;  
Au grand jamais, un étudiant de l'université **ne va pas** bien parler ;  
Code pénal là, tu **ne vois pas** ?  
Il **ne faut pas dire** non ;  
Il **ne faut pas dire** que tu vas rattraper l'autre ou encore l'enseigner.*

Si l'usage de la négation, relève d'une particularité, l'emploi de certains pronoms personnels ne constitue pas une exception dans les discours des étudiants de l'Université de N'Djaména.

### **2.2. L'emploi des pronoms personnels *I*, *le*, *les* et *leur***

Ces pronoms personnels ci-dessus qui accompagnent les verbes dans la langue française, font toujours l'objet d'un usage fautif par les locuteurs. Ils sont employés sans tenir de la transitivité et de l'intransitivité des

verbes qu'ils précèdent. Ainsi, quelques exemples tirés du corpus illustrent bel et bien cela.

#### Exemple 12 :

- *Ce n'est pas employer les gros mots qu'on est censé bien parler la langue de Molière...*
- *Moi je peux l'enseigner...*
- *Tu peux toi là ? Fais une marche en arrière.*

#### Exemple 13 :

- *La fac est trop complexe...*
- *Combien de fois ceux de troisième année ça les complique. Moins d'erreur seulement là, on recèle encore avec une matière, et celui qui vient là va te trouver encore...*

#### Exemple 14 :

- *Mais fallait me laisser démontrer...*
- *C'est là où je l'ai posé la question.*

#### Exemple 15 :

- *Je te dis, le gars de fois là, il disparaît le matin, je te dis que hein, il ne rentre pas ; il est seulement à l'église. Et là si lui, d'abord... si c'est lundi qu'on va composer session là,... il va consacrer la journée là carrément à l'église...*
- *De telle personne là, quand tu essaies de le reprocher... lui il va dire tu es contre lui.*

#### Exemple 16 :

- *En Afrique du sud là, ils causent mais ce n'est pas le ngambaye c'est la langue d'initiation au Tchad là que les gens parlent là-bas et là là, c'est la personne qui est parti en étude là-bas qui est venu dire.*

- *Mais il leurs a dit non ([lərɔadi]).*

Au vu de ces occurrences, nous constatons que dans les exemples 12, 13, 14 et 15, les pronoms *I'*, *les* et *le* constituent un répertoire de fautes grammaticales. Les verbes employés à la forme intransitive sont pris comme les verbes à la forme transitive. Pourtant, dans ces contextes d'usage, ces verbes doivent nécessairement être précédés des pronoms personnels « lui » et « leur » pour marquer leur caractère intransitif.

Toutes ces phrases acquièrent le complément d'objet indirect (COI). Ainsi, nous aurons ceci :

- *Moi je peux **lui enseigner**... (enseigner à quelqu'un) ;*
- *Combien de fois ceux de troisième année ça **leur complique** (compliquer à quelqu'un)*
- *C'est là où je **lui ai posé la question** (poser la question à quelqu'un).*

Dans l'exemple 16, « leurs », adjectif possessif, supplée « leur », pronom personnel. À l'oral, nous avons relevé cette articulation : **[il lœrzadi]**. C'est à partir de cette liaison que nous notons qu'il s'agit de « leurs » pluriel. Pourtant, en grammaire française, « leurs » au pluriel ne se met jamais devant un verbe. Nous pouvons déduire qu'il y a une confusion dans la tête des locuteurs en ce qui concerne l'usage de « leur », pronom personnel et « leur », adjectif possessif dont la marque plurielle prend « s » pour accompagner les substantifs.

Ces emplois particuliers des pronoms personnels relevés et analysés sont récurrents dans l'expression orale des locuteurs.

## Conclusion

D'une manière globale, nous disons qu'aux plans sémantique et morphologique, le français sociolectal des étudiants de l'Université de N'Djaména porte sur la modification du contenu et de la forme des lexies françaises déjà existantes. Autrement dit, il y a d'un côté, la modification sémantique, et de l'autre, la modification morphologique.

Cette étude permet de cerner le niveau de langue des étudiants de l'Université de N'Djaména. Les deux procédés de création mis en pratique dans leurs discours est le résultat d'une baisse de niveau ou d'une simple méconnaissance. Elle permet de renseigner sur la compétence et la performance des locuteurs choisis. L'étude dégage ici l'appauprissement du français (non respect des règles grammaticales) en vigueur dans le milieu universitaire et pourra donner lieu à une autre orientation politique et pédagogique, surtout, en matière d'enseignement et d'assimilation du français. L'article a permis de dégager un répertoire des lexiques particuliers d'une classe sociale universitaire et francophone, sensée bien maîtriser les préliminaires de la langue française. Ces lexiques

méritent bien d'être explorés et étudiés afin de les mettre accessibles à la communauté scientifique et à la communauté non scientifique.

## Bibliographie

- DJARANGAR DJITA, Issa**, 2014, *Dictionnaire du français du Tchad*, Paris, L'Harmattan,
- GUILLON, Jean-Claude**, 2004, « Au fur de la langue : Figements et défigements », in Les Revues pédagogiques de la Mission laïque française, Enseigner le français, N° 47.
- GREVISSE, Maurice**, 1980, *Le Bon usage, Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, Paris, Gembloux, P. 1970.
- KIMTOLOUM, Patchad et CALAÏNA Théophile**, 2021, « Syntaxe du français parlé des étudiants de l'Université Adam Barka d'Abéché (Tchad) », in Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues et Communication, Côte d'Ivoire, Université Houphouët-Boigny, Spécial N°7, Volume 2, PP. 118-125.
- LAFAGE, Suzanne**, 1990 « Métaboles et changement lexical du français en contexte africain » in *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, Editions John Libbey Eurotext, PP.40 et 44.
- LAFAGE, Suzanne**, 2002, « Le lexique français de Côte d'Ivoire (Appropriation et créativité), tome 2 » in *Le Français en Afrique. Revue du Réseau des observations du français contemporain en Afrique*, P. LXIV.
- MOUNIN, Georges**, 1993, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Quadrige/PUF.